



# CRITÉRIUM U 10 ET U 8 DU GOLF DES 24 HEURES – LE MANS LES 9 ET 10 MARS 2024

Épreuve comptant pour le mérite national jeune, qui répond au cahier des charges des Grands Prix Jeunes 2024.

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 10 ans, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants : - être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue - être de catégorie Minimes ou moins - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs - remplir tous les critères sportifs d'inscription - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le champ de joueurs est limité à 80 joueurs.

Compte tenu des conditions météorologiques, le comité de l'épreuve sera amené à modifier le nombre de joueurs.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions **le Jeudi 22 Février 2024.**

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte de l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste définitive des inscrits sera publiée à partir du **vendredi 1er mars 2024** sur le site du golf ([www.golfdes24heures.fr](http://www.golfdes24heures.fr)). **Une liste de joueurs retenus sera publiée en ligne mais également une liste d'attente si le champ des joueurs est complet.**

L'entraînement gratuit est prévu le VENDREDI 8 MARS exclusivement sur réservation au

02 43 42 00 36 ou en écrivant un mail à [accueil@golfdes24h.fr](mailto:accueil@golfdes24h.fr). Voiturette interdite.

## FORMULE

Score maximum (9 coups par trou) / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

CATÉGORIE	GARÇONS		FILLES	
	marques	longueur	marques	longueur
U8	oranges	1870	oranges	1870
U10	violettes	2169	oranges	1870

Départage (parcours 2 x fois 9 trous du 1 au 9) : En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans la catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 9, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 8 et puis, si égalité, et sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 9 pour recommencer la séquence.

Départs : Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe en respectant l'ordre des index. Les horaires seront communiqués à partir du  **VENDREDI 8 MARS.**

départs toutes les 10 mn

Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

## RÈGLES SPÉCIFIQUES DE L'ÉPREUVE

Épreuve « **non-fumeur** » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Les chariots électriques et l'utilisation des appareils de **mesure de distances** sont interdits.

Accompagnateurs : Lors de chaque épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : Les cadets ne sont pas autorisés. Pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite.

## PRIX

Un prix est offert aux scores "Brut" de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

## **COMITÉ**

Directeur du Club (représentant du club organisateur)

Président de l'AS,

Représentant des arbitres : Messieurs VALO et LAPIERRE

Représentant de la Ligue : Bertrand MORVILLERS

## **INSCRIPTIONS**

**Inscription obligatoirement en ligne avant le JEUDI 22 FÉVRIER 2024**

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 8 MARS 2024, midi. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

Inscription obligatoirement en ligne et paiement en ligne en suivant ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/golf-des-24-heures-le-mans/evenements/criterium-du-golf-des-24-heures-le-mans-u10-et-u8>

- Pour un joueur extérieur : 30 €
- Pour les membres du **golf des 24 heures** : 5 €